

*Extrait du Code de la Démocratie  
Locale et de la Décentralisation*

*Article L1122-17: Le Conseil  
communal ne peut prendre de  
résolution SI LA MAJORITE DE  
SES MEMBRES EN FONCTION  
N'EST PRESENTE.*

*Cependant, si l'assemblée a été  
convoquée deux fois sans s'être  
trouvée en nombre compétent, elle  
pourra, après une nouvelle et  
dernière convocation, délibérer,  
QUEL QUE SOIT LE NOMBRE  
DES MEMBRES PRESENTS, sur  
les points mis pour la troisième  
fois à l'ordre du jour.*

Madame la Bourgmestre,  
Madame l'Echevine,  
Monsieur l'Echevin,  
Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,

est invité(e) à assister à la séance qui aura lieu dans la salle du Conseil communal de  
l'Hôtel de Ville – Bâtiment arrière – **le mardi 28 janvier 2020 à 19 h 30'**

Fait à l'Hôtel de Ville de Soignies, le jeudi 16 janvier 2020.

Par le Collège :

Le Directeur général,  
O. MAILLET.



La Bourgmestre  
F. WINCKEL

**ORDRE DU JOUR :**

**SÉANCE PUBLIQUE**

1. DT1 - DIRECTION GENERALE - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 17 DECEMBRE 2019 – VOTE (**commission 1**)
2. DT1 – DIRECTION GENERALE – MOTION DE SOUTIEN AU MAINTIEN DE LA MATERNITE DU CHR HAUTE SENNE – VOTE (**commission 1**)
3. DT2 - FINANCES - FISCALITE COMMUNALE - REGLEMENT-TAXE SUR LES ENTREPRISES D'EXPLOITATION DE CARRIERES - EXERCICE 2020 – VOTE (**commission 1**)
4. DT3 – COMMUNICATIONS ET EVENEMENTS - BUDGET PARTICIPATIF 2020 - CONSTITUTION D'UN COMITE D'ACCOMPAGNEMENT - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT ET D'UN SUPPLEANT DU CONSEIL COMMUNAL PAR GROUPE POLITIQUE – VOTE (**commission 1**)
5. DT2 - MARCHES PUBLICS - PLAN PISCINE - TRAVAUX DE RENOVATION DES INSTALLATIONS DE LA PISCINE COMMUNALE DE SOIGNIES - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION – VOTE (**commission 2**)
6. DT2 - MARCHES PUBLICS - TRAVAUX DE REFECTION DU CHEMIN DES SARTS SITUE A MASNUY-SAINT-PIERRE ET A NEUFVILLES - MARCHE CONJOINT VILLE DE JURBISE/VILLE DE SOIGNIES - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION – VOTE (**commission 2**)
7. DO1 - MAISONS DE VILLAGE - REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR - MODIFICATION – VOTE (**Commission 4**)
8. "OFFICE COMMUNAL DU TOURISME DE LA VILLE DE SOIGNIES" ASBL - DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - MODIFICATION - DEMANDE DU GROUPE ENSEMBLE – VOTE (**commission 1**)
9. "CENTRE CULTUREL DE SOIGNIES" ASBL - DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'ASSEMBLEE GENERALE ET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - MODIFICATION - DEMANDE DU GROUPE ENSEMBLE – VOTE (**commission 1**)

10. DT1 - DIRECTION GENERALE - ARTICLE(S) 74 DU REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR : - REPONSE(S) AU(X) QUESTION(S) POSEE(S) LORS DE LA SEANCE PRECEDENTE OU EN COMMISSION; - QUESTION(S) ORALE(S) POSEE(S) AU COLLEGE COMMUNAL
11. DT1 - DIRECTION GENERALE - COMMUNICATION(S)

### HUIS CLOS

12. DT4 - CADRE DU PERSONNEL TECHNIQUE - PROMOTION AU GRADE DE CHEF DE DIVISION TECHNIQUE (A3) – VOTE (**commission 2**)
13. DT4 - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL – RECTIFICATIF D'UN CONGÉ POUR PRESTATIONS RÉDUITES JUSTIFIÉ PAR DES RAISONS SOCIALES OU FAMILIALES D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE – C.C. DU 09.01.2020 - DÉCISION – VOTE (**commission 3**)
14. DT4 - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL – RECTIFICATIF D'UN CONGÉ POUR PRESTATIONS RÉDUITES JUSTIFIÉ PAR DES RAISONS SOCIALES OU FAMILIALES D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE – DÉSIGNATION DE LA REMPLAÇANTE A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 16.01.2020 – RATIFICATION – VOTE. (**commission 3**)
15. DT4 - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL – CONGÉ DE MALADIE D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE - DÉSIGNATION DE LA REMPLAÇANTE A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 09.01.2020 – RATIFICATION – VOTE. (**commission 3**)
16. DT4 - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL – ÉVICTION DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DE LA MATERNITÉ ET MISE A DISPOSITION D'UN SERVICE ADMINISTRATIF D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE - DÉSIGNATION DE LA REMPLAÇANTE A TITRE TEMPORAIRE – RÉVISION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE D'UNE INSTITUTRICE A TITRE TEMPORAIRE F.L.A. (FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE) – AUGMENTATION DE CHARGE – VOTE (**commission 3**)
17. DT4 - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL – CONGÉ DE MALADIE D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE - DÉSIGNATION DE LA REMPLAÇANTE A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 19.12.2019 – RATIFICATION – VOTE. (**commission 3**)
18. DT4 - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL – CONGÉ DE MALADIE D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE - DÉSIGNATION DE LA REMPLAÇANTE A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 09.01.2020 – RATIFICATION – VOTE. (**commission 3**)
19. DT4 - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - ENCADREMENT AU NIVEAU MATERNEL – RÉVISION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 19.12.2019 – RATIFICATION – VOTE. (**commission 3**)
20. DT4 - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - ENCADREMENT AU NIVEAU MATERNEL – RÉVISION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 19.12.2019 – RATIFICATION – VOTE. (**commission 3**)
21. DT4 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL – ENCADREMENT AU NIVEAU MATERNEL – RÉVISION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE ET CONGÉ DE MALADIE DE DEUX INSTITUTRICES MATERNELLES – DÉSIGNATION DE LA REMPLAÇANTE A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 19.12.19 – RATIFICATION – VOTE. (**commission 3**)
22. DT4 - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - ENCADREMENT AU NIVEAU MATERNEL – RÉVISION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 12.12.2019 – RATIFICATION – VOTE. (**commission 3**)
23. DT4 - ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SECONDAIRE INFÉRIEUR SPÉCIALISÉ - E.E.P.S.I.S. – CONGÉ DE MALADIE D'UN PROFESSEUR DE COURS DE PHILOSOPHIE ET DE CITOYENNETÉ – DÉSIGNATION DE LA REMPLAÇANTE A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 19.12.2019 –RATIFICATION – VOTE. (**commission 3**)

24. DT4 - ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SECONDAIRE INFÉRIEUR SPÉCIALISÉ - E.E.P.S.I.S. – CONGÉ DE MALADIE D'UN PROFESSEUR DE COURS GÉNÉRAUX « EDUCATION PHYSIQUE » – RÉVISION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE ET RÉAFFECTATION TEMPORAIRE D'UN PROFESSEUR DE COURS GÉNÉRAUX « EDUCATION PHYSIQUE » - RECONDUCTION - DÉSIGNATION DES REMPLAÇANTS A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 12.12.2019 – RATIFICATION – VOTE. (**commission 3**)
25. DT4 - ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SECONDAIRE INFÉRIEUR SPÉCIALISÉ - E.E.P.S.I.S. – CONGÉ DE MALADIE D'UN ÉDUCATEUR – DÉSIGNATION DES REMPLAÇANTS A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 12.12.2019 – RATIFICATION – VOTE. (**commission 3**)
26. DT4 - ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SECONDAIRE INFÉRIEUR SPÉCIALISÉ - "E.E.P.S.I.S." - INTERRUPTION DE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE PARTIELLE – 1/5 TEMPS - DANS LE CADRE DU CONGÉ PARENTAL DE DEUX PROFESSEURS DE COURS GÉNÉRAUX "EDUCATION MUSICALE" – DÉSIGNATION DU REMPLAÇANT A TITRE TEMPORAIRE - C.C. DU 12.12.2019 – RATIFICATION – VOTE. (**commission 3**)
27. DT4 - ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SECONDAIRE INFÉRIEUR SPÉCIALISÉ - E.E.P.S.I.S. – CONGÉ DE MALADIE D'UN ÉDUCATEUR – DÉSIGNATION DES REMPLAÇANTS A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 16.01.2020 – RATIFICATION – VOTE. (**commission 3**)
28. DT4 - ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SECONDAIRE INFÉRIEUR SPÉCIALISÉ - E.E.P.S.I.S. – CONGÉ DE MALADIE D'UN PROFESSEUR DE COURS GÉNÉRAUX "EDUCATION PHYSIQUE" A TITRE TEMPORAIRE – DÉSIGNATION DE LA REMPLAÇANTE A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 16.01.2020 – RATIFICATION – VOTE. (**commission 3**)
29. DT4 - ACADÉMIE DE MUSIQUE – CONGÉ DE MALADIE D'UN PROFESSEUR DE FORMATION INSTRUMENTALE « PERCUSSIONS » – DÉSIGNATION DU REMPLAÇANT A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 12.12.2019 – RATIFICATION – VOTE. (**commission 3**)

Consultation des dossiers du Conseil communal

Les dossiers sont à votre disposition tous les jours ouvrables, durant les heures de service (8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 15) dans le bureau du Directeur général, et le samedi matin, de 10 h à 12 heures dans le local situé au 1<sup>er</sup> étage au fond du couloir près de la photocopieuse.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY  
5800 S. UNIVERSITY AVENUE  
CHICAGO, ILLINOIS 60637  
TEL: (773) 835-3100  
WWW.CHEM.UCHICAGO.EDU

1. The first part of the document discusses the general principles of the method used in the study.

2. The second part of the document describes the experimental procedures and the results obtained.

3. The third part of the document discusses the interpretation of the results and the conclusions drawn from the study.

4. The fourth part of the document discusses the implications of the study and the future work that needs to be done.